N° 7288 — 8e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 21 Janvier 1896

L'AVENIR DE ROBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, 26 bis, rue des Ligne, 26 bis
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 50

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs
L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 50
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 15.

Téléphone

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE A DOUAI

LE MINISTRE
De l'Agriculture
A DOUAI

M. Viger, ministre de l'Agriculture, devait inaugurer hier dimanche, l'école de Wagnonville, aussi, dès le matin, M. le Préfet du Nord, accompagné de M. Letailleur, secrétaire général, partait-il au devant du ministre, qu'il allait attendre à Lompaut.

A onze heures 25, le train est signalé à la gare de Douai.

Sur le quai nous remarquons :

MM. Girard et Clayes, sénateurs ; Hayez, Lepez, Evrard-Eliez, Dubois, Guillemin, Sirot-Mallez, Carpentier-Risbourg, Cogel, députés ; Rault, sous-préfet de Douai ; Morrette-Letien, Delcroix, Sculfort, Duriez, Paul Lepeuple, Motte, Desmoutiers Alexandre, Fl. Bonduel, Poltié, Davaine, Menton, Ovigneur, Tribourdeau, Mannier, Delsève, conseillers généraux ; Berard, conseiller d'arrondissement ; Grosjean, inspecteur général de l'enseignement agricole, Herbet et Coquelle, vice-présidents de la Société des Agriculteurs du Nord ; Sauteau, maire de Valenciennes ; Dubernard, secrétaire-général des Agriculteurs ; Thibaut, professeur à la Faculté, etc.

Quand le train entre en gare, la musique municipale fait entendre la *Marseillaise*.

Le ministre descend de wagon, suivi de M. Tisserand, conseiller d'Etat, directeur de l'agriculture, de M. Vel-Durand et de MM. Lagorce et Dubat, chef de cabinet du ministre.

Une salle d'attente ornée de drapeaux avait été préparée pour les réceptions possibles ; mais M. Viger ne fait que traverser la salle et tout le cortège monte en voiture pour se rendre à la sous-préfecture.

Distribution des récompenses

Dans le grand salon d'honneur, M. le ministre, entouré des sénateurs et députés, assiste à la boulonnière de M. Sauteau, maire de Valenciennes, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Il distribue ensuite les palmes d'Officier d'Académie à

MM. Longlin, adjoint au maire de La Bassée, délégué cantonal ; Ryckelinck, médecin à Roncadel, ancien interne des hôpitaux de Lille. Dubois Dedré, vice-président de la Commission des Ecoles wendéennes de Douai ; Drapy Jules, directeur des travaux municipaux de la ville de Douai, et à Madame Poncelet Dronsard, une jeune femme de lettres qui paraît-il, sait rimer des vers charmants.

M. Viger profite de ses prérogatives ministérielles pour donner l'accolade à Mme Poncelet.

La croix de chevalier du mérite agricole est ensuite donnée à

MM. Hurlaux, maire de Lauwin-Planque ; Duriez-Sarrazin, agriculteur à Flines-les-Raches ; Masquelier, maire d'Aix ; Hornez, adjoint au maire de Fâmoumt ; Richard Georges, secrétaire de la Chambre de commerce de Douai.

Après cette première distribution de récompenses, le cortège monte en voiture pour se rendre à l'école d'agriculture de Wagnonville.

A l'Ecole de Wagnonville

Dès son arrivée, M. Viger est reçu à la grille de l'école par M. Maniens, directeur et par le personnel enseignant, au complet.

Ce cortège aborde la visite de l'école par le pensionnat d'abord, les salles d'études ensuite, que le ministre trouve très bien aménagées. On traverse successivement le réfectoire, les dortoirs, la lingerie et l'infirmerie.

A la ferme. — M. le Ministre se rend à la ferme et entre d'abord dans l'étable où il admire les beaux spécimens de la race flamande. Il interroge les élèves qui lui fournissent les renseignements qu'il demande.

Après un coup d'œil sur la salle des machines servant à l'éclairage électrique, le cortège visite l'écurie où l'on admire de superbes chevaux boulonnais.

Après une courte station à la porcherie, on passe aux salles de collections et aux laboratoires.

Se rendant ensuite au grand amphithéâtre, M. Viger y trouve les élèves réunis.

Dans une allocution très spirituellement tournée le ministre dit se souvenir du temps où, modeste potache, il éprouvait de vives satisfactions quand un ministre venait visiter le collège, car, à cette occasion on avait un jour de congé.

Il continuera la tradition et l'donne un jour de congé aux élèves. Ces derniers applaudissent vigoureusement la péroraison du ministre.

Présentation du personnel. — Le personnel enseignant est présenté au ministre par M. Grosjean, inspecteur général de l'enseignement agricole qui fait à M. Viger du dévouement que montrent les professeurs.

Le ministre après avoir complimenté MM. Jouveneau, Mayer, Devraigne et Garet les remercie d'avoir si bien compris leurs devoirs. Il ajoute que les professeurs d'une école d'agriculture doivent être en même temps des vulgarisateurs et faire de nombreuses conférences au dehors.

M. le préfet du Nord revient sur les paroles du ministre et dit que les professeurs mettent déjà en pratique les conseils ministériels, tantôt par ils dirigeant soit par des conférences, soit par des chroniques agricoles qui paraissent périodiquement dans le *Progrès du Nord*, les principes scientifiques de nos sciences agronomiques.

La visite de l'école se termine vers 2 heures un quart. L'excellente musique de Dorignies prêtait son concours à cette solennité. De là, le cortège rentre à Douai et se rend à l'école des industries agricoles.

Après un rapide examen des machines qui sont en plein fonctionnement, on se dirige sur le théâtre où doit avoir lieu la distribution des récompenses.

Au Théâtre

La cérémonie de distribution des récompenses commence à 3 h. 10. La salle du théâtre est comble.

Sur l'estrade prennent place : A la droite du ministre, MM. Vel-Durand, préfet ; Hayez, député ; Davaine, président de la Société des agriculteurs du Nord ; l'abbé Lemire, député, etc.

A la gauche de M. Viger, MM. Clayes, sénateur ; Dubois, député ; Tisserant, directeur de l'agriculture ; M. Dupont, président des agriculteurs de Douai, etc.

La musique municipale exécute la *Marseillaise* à l'entrée du ministre, que la salle entière salue d'applaudissements prolongés.

La parole est donnée aussitôt à M. le président des agriculteurs du Nord.

DISCOURS DE M. DAVAINE
Président des Agriculteurs du Nord

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

La Société des Agriculteurs du Nord est heureuse de coïncider la distribution solennelle de ses récompenses avec l'inauguration de l'Ecole de Wagnonville.

C'est un attrait de plus pour cette fête, qui est une véritable fête de famille agricole.

Je me réjouis d'y prendre la parole et suis fier d'y saluer la bienveillance ininterrompue du gouvernement de la République, à M. le Ministre Viger, qui nous a déjà donné tant de preuves de son intelligable dévouement.

Vous êtes, Monsieur le Ministre, le vaillant défenseur de nos revendications et de nos droits. Nous connaissons votre esprit d'initiative, la fermeté de vos convictions ; aussi, aimons-nous du même cœur, avec une joie extrême, votre venue au milieu de nous et votre retour au ministère de l'Agriculture.

Ce n'est pas la première fois, Monsieur le Ministre, que vous assistez à nos solennités agricoles.

Depuis longtemps, vous suivez nos travaux. Vous êtes donc parfaitement renseigné sur tous les progrès réalisés par l'agriculture dans notre grand et beau département.

Vous savez que notre Société a créé de nombreux champs d'expériences, récompense les meilleures méthodes de culture et propage les découvertes de la science agronomique.

Elle a été puissamment secondée dans son œuvre par tout le corps de l'enseignement primaire — directeurs, inspecteurs, instituteurs, — à qui je tiens à rendre, en passant, un reconnaissant hommage.

L'Etat, depuis quelques années, a doté nos arrondissements de professeurs d'agriculture, dont le concours, chaque jour, nous devient plus précieux.

L'Ecole des industries agricoles de Douai est en pleine activité et nous assistons aujourd'hui à l'inauguration de l'Ecole d'agriculture pratique de Wagnonville, qui complète d'une façon si parfaite cette grande œuvre de l'enseignement agricole.

Eh bien ! Messieurs, j'ose le dire, — malgré l'admirable essor donné à cet enseignement dans toute notre région, malgré nos progrès, malgré le développement de la science agronomique, cette convoie artificielle qui devait amener la renaissance de l'agriculture française, malgré tous nos efforts, notre amour du travail, — la lutte est en ce moment plus dure, plus âpre que jamais.

Nous n'oserons pas sans doute qu'il y a actuellement, dans le monde entier, un ensemble de difficultés économiques que toutes les nations doivent hautement subir.

Nous aimons même à croire que notre région donnaient atténue dans une certaine mesure les rigueurs de la crise actuelle ; car, sans lui, notre agriculture serait encore plus éprouvée.

Quoi qu'il en soit, notre rôle, si élevé aujourd'hui comme aux plus mauvais jours, et je viens dire aux pouvoirs publics qu'il ne s'agit pas seulement de préserver de la ruine nos vaillantes populations rurales, mais aussi qu'il s'agit encore de sauvegarder la grandeur et la puissante politique de la France.

Cette situation d'un pays dans lequel le dépérissement de l'agriculture coïncide avec une prospérité générale grande en apparence, n'est pas sans exemple dans le passé.

Un fait analogue s'est produit pour l'Italie au moment de la plus grande puissance de l'empire romain, et pour l'Espagne à la suite de la découverte du Nouveau-Monde.

Aujourd'hui plus que jamais, grâce aux facilités nouvelles des voies et communications, un peuple qui, en même temps qu'il exercerait une grande propagandisme politique, saurait, par son commerce et son industrie et sa navigation, se créer de grandes sources de richesses, pourrait se maintenir longtemps en tirant du dehors une part plus ou moins grande des denrées agricoles nécessaires à son alimentation.

C'est ce qui s'est passé autrefois pour Carthage, et c'est ce qui a lieu de nos jours.

C'est ce qui se passe de nos jours pour l'Angleterre. Cette situation se justifie peut-être chez nos voisins, la natalité y est élevée et la chiffre de la population s'y augmente chaque année. Il n'en serait point de même chez nous où la population reste stationnaire et où la production industrielle est loin d'avoir atteint le même développement qu'en Angleterre et nous ne saurions, sans une coupable indifférence, nous résigner à une décadence agricole, qui serait probablement, comme cela l'a été pour Rome et pour l'Espagne, le prélude d'une décadence politique.

Il importe donc d'agir, de prendre de nouvelles mesures radicales et de les appliquer sans retard.

Dans cet ordre d'idées, M. le Ministre, j'énumère les différentes revendications, que vous connaissez du reste d'une façon parfaite :

La loi de Cadenas.

La question de la plus-value.

La répression des fraudes sur les beurres.

La surveillance du bétail étranger a son entrée en France.

L'indemnité pour la tuberculine.

La solution dans le plus bref délai possible de la question monétaire dans un sens favorable à l'agriculture, et je n'ai garde d'oublier les deux principales de nos revendications ; celles qui intéressent les distilleries agricoles et la culture de la betterave sucrière.

En ce qui concerne les distilleries, nous estimons que la principale cause de la crise que nous traversons est le mode actuel de fabrication du sucre qui s'élevait, au 30 novembre dernier, à 1,040,000 hectolitres. *C'est-à-dire ce qui est nécessaire à une consommation de six mois.*

D'où vient cette pléthore de production ? De trois côtés :

1° Des bouilleurs de cru ;

2° De l'importation des mélasses étrangères, qui, malgré le droit de 5 francs aux 50 degrés, s'est élevée à 58,440,000 kilos de 1er janvier au 30 novembre 1895, soit une quantité correspondant à 200,000 hectolitres d'alcool ;

3° De l'importation des riz et dariz, soi-disant provenant de nos colonies françaises, et qui produisent aussi 200,000 hectolitres d'alcool.

Pour remédier à cet état de choses, Monsieur le Ministre, nous estimons que la suppression des bouilleurs de cru s'imposait, qu'il est de toute équité, en outre, d'arrêter les mélasses étrangères par un droit prohibitif.

Enfin, pour empêcher que, sous prétexte de colonisation, notre agriculture disparaisse au profit de l'étranger, il est indispensable d'exiger même que accorder à la distillerie des matières premières soient du sol français.

Nous savons, Monsieur le Ministre, l'intérêt que vous portez à la distillerie agricole et quelle part vous avez prise à l'installation d'un projet de loi déposé à la Chambre.

Mais aujourd'hui, les conditions économiques sont changées et n'agit maintenant sans plus de développer notre distillerie agricole, mais bien simplement d'empêcher de sombrer les usines qui ne sont pas encore disparues.

La Société des Agriculteurs du Nord, après de longues discussions, a émis le vœu d'abaisser dès le 1er décembre sur pied de 5 francs à l'hectolitre d'alcool fabriqué avec des raisins, fruits, betteraves, etc. récoltés sur le sol français.

Seule, cette mesure pourrait sauver notre distillerie agricole, de même que jadis notre législation sucrière a sauvé la culture de la betterave à sucre.

La loi de 1884, qui a déjà subi certaines modifications, n'a pas donné, au point de vue agricole, tous les fruits qu'elle pouvait nous donner, et bien que nous ne désirions en parler qu'avec une extrême réserve, il y a lieu, à notre avis, de la compléter, en portant le taux de déchet de fabrication de 15 à 20 0/0.

C'est là, comme nous l'avons déjà dit, une *soupape de sûreté qui pourra, dans une année mauvaise*, atténuer dans une certaine mesure les pertes du cultivateur.

Nous vous rappelons aussi, Monsieur le Ministre, les vœux de notre Congrès du 15 décembre 1894 relatifs aux sucres coloniaux et à la rectification des taxes d'outillage, sur les sucres de canne — et les vœux émis par notre Société, d'accord avec le Conseil général du Nord, pour la protection et l'encouragement de la culture de la chicorée.

Telle sont, Monsieur le Ministre, les points que nous vous prions de vouloir bien examiner avec un soin extrême.

Nous attendons avec confiance l'élaboration de ces divers projets de lois, que vous parviendrez, avec la volonté que nous vous connaissons, à faire voter par le Parlement. — Nous en avons le ferme espoir.

Vous aurez acquis ainsi un titre de plus à la reconnaissance de l'agriculture française, au développement de laquelle sont intimement liées la grandeur et la prospérité de la patrie.

Après le discours de M. Davaine, discours accentué par les applaudissements prolongés, M. le ministre prend la parole.

DISCOURS DE M. VIGER
Ministre de l'Agriculture

Messieurs,

Les paroles cordiales par lesquelles votre président m'exprime les sentiments de la société des agriculteurs du Nord me touchent profondément. Elles constituent non seulement un compliment aimable au représentant du gouvernement de la République, mais encore un témoignage de confiance dont me honorent ceux qui, comme votre président, voient en moi un encouragement à continuer de mettre toute mon énergie au service des intérêts agricoles.

Votre département offre, par son esprit de progrès en agriculture comme en politique, une preuve de l'inanité de l'accusation portée contre les doctrines protectionnistes d'accompagner nécessairement une réaction.

Il n'est pas, en effet, de région où la culture soit plus soucieuse de réaliser les améliorations qui découlent des nouvelles découvertes de la science.

Citée dans l'élevage du bétail ? Vous avez une de nos plus belles races bovines et les applications de la zootechnie à la perfectionnement tous les jours. Est-ce dans la production du blé ? Vos rendements, dus à une intelligente sélection des semences, à un emploi raisonné des engrais complémentaires, vous rendissent seul les plus élevés de la France et peuvent soutenir la comparaison avec les récoltes exceptionnelles que fait la culture de Gilbert et les expériences de Rothamsteadt avaient introduites en Angleterre.

Est-ce dans les cultures industrielles ? C'est encore dans votre région que la production de la betterave de distillerie et de sucrerie a pris tout son essor.

Examinons-nous l'enseignement agricole ? Il n'est pas de département où il soit organisé comme dans le Nord, non seulement par les représentants de mon administration, mais encore par les fonctionnaires de l'enseignement universitaire dont le concours nous a été si utile et si précieux.

Il importerait cependant, pour cette organisation de l'enseignement agricole à l'école primaire comme à un véritable stadage pratique et dont je tiendrai à m'inspirer pour arriver, d'accord avec mon collègue de l'instruction publique, à établir dans toutes les écoles rurales l'enseignement primaire de l'agriculture.

* * *

Le Ministre félicite le Conseil général du Nord d'avoir puissamment aidé à la création de l'école de Wagnonville.

Nous venons d'admirer les locaux dans lesquels elle est installée, et nous ne saurions vous exprimer trop de satisfaction ; le succès a réussi. Ainsi, grâce à votre sollicitude, le département du Nord puisque le nombre des élèves est un sûr garant de l'approbation que l'établissement de l'école de Wagnonville a rencontrée dans les milieux agricoles.

Malheureusement, l'instrument de progrès ne suffit que si les ouvriers peuvent le manier avec fruit, sur, dit-il « jamais la lutte pour la vie n'a été plus âpre en agriculture ».

Le blé, dit-il, depuis quelques années, est descendu d'un prix de 25 francs le quintal à 18 francs ; cette baisse doit nous inspirer les plus graves inquiétudes, car elle pourrait amener la réduction de notre superficie ensemencée. Si nous consultons les documents statistiques, nous voyons la réalité de ce fait.

Comment, en effet, n'en tiendrait-il pas compte que cette réduction s'accentue dans la plupart des pays européens en raison directe de la baisse du prix du blé. Ce document nous indique en outre que la réduction est en raison inverse du droit protecteur imposé à l'entrée des blés étrangers. Elle est de 28 0/0 en Grande-Bretagne depuis 1890, elle s'élève à 12 0/0 en Autriche et à 5 0/0 en France. Or, la culture du blé, qui représente 14 0/0 de la superficie cultivée du sol français, est non seulement nécessaire au vie de l'alimentation du pays, mais encore elle s'impose comme une ressource du travail les plus abondantes pour nos ouvriers agricoles.

Comment, en effet, remplacer la culture du blé ? Est-ce par la prairie temporaire ou par l'herbage, suivant le conseil de nos adversaires économiques qui nous disent : « Il blé ne donne pas de bénéfices, faites du bétail ? Mais il faut se rendre des quantités respectives du travail humain appliquées à ces deux spéculations. Le blé nécessite le tout moyenne vingt-deux journées de travail en moyenne par année, la prairie neuf journées et l'herbage deux journées. Si nous remplaçons l'herbage par le blé, on arriverait à peine à une journée de travail par hectare.

Il est donc nécessaire de maintenir la culture du blé, et c'est dans cette pensée que le Parlement transporta à établi des droits protecteurs à compenser l'avilissement des prix. Mais une partie de la répercussion que devrait produire notre tarif douanier est neutralisée par les spéculations qui consistent à importer sur la frontière française et les marchés anglais et belge qui, il y a trois ans, représentaient à peu près exactement la quotité du droit de douane, est plus exactement un établissement fiscal à cette taxe, puisque actuellement la différence de prix est au-dessous de 5 fr. entre Londres et Paris. Et, en même temps que nous voyons notre protection diminuer dans ses effets, il nous est donné de constater la progression croissante des importations en admission temporaires, qui se sont élevées à plus de 3 millions de quintaux en 1891, et à environ 5 millions en 1895.

M. Viger parlant de l'« admission temporaire » dit qu'elle ne doit être « qu'un moyen de faciliter le travail industriel national, mais ne peut en aucun cas servir de méthode de spéculation pour échapper momentanément au droit de douane de façon à permettre à la grosse ministérie de peser sur le cours du marché intérieur » ; aussi le régime actuel de l'admissibilité temporaire lui paraît-il jour d'une latitude trop étendue. Il estime ainsi qu'il faut modifier la réglementation de l'entrepôt et il ajoute :

Les récoltes du sol dans ainsi discussions même à la consommation intérieure ; mais avons-nous vu les importations croître aux droits diminuer. Nous avons vu, lors des différentes discussions financières, se produire un phénomène économique qui a heurté l'effet des taxes pendant une longue durée en allant absolument à l'encontre des intentions du législateur : nous voulons parler de l'importation du blé étrangère par le dépôt de propositions relatives à la majoration des droits, importations qui ont constitué des stocks considérables dont la spéculation a la baisse s'est servie pour annihiler les effets salutaires de la loi.

Le gouvernement, tout en estimant que la stabilité relative à notre tarif douanier est nécessaire à notre industrie, est résolu à en assurer l'application stricte, égale pour tous, et à rejetons tout ce qui pourrait en fausser l'esprit. C'est ba ne plaignant par ce tarrain qu'il proposera le vote de la loi du cadenas, ainsi qu'une réglementation équitable de l'entrepôt et de l'admission temporaire des blés. D'une façon générale, il ne veut pas favoriser des spéculations à coups sur les aliments, comme sur certaines matières premières industrielles, qui finissent les cours réels des marchandises et dont l'effet est aussi fatal au producteur qu'au consommateur, car elles ne profitent qu'à un petit nombre de privilégiés.

M. Viger estime que l'une des causes pour lesquelles nous devons fermement maintenir la culture du blé, c'est que les progrès de la science agronomique ont lié cette prospérité dans la culture du froment à celle de plusieurs autres cultures nécessaires à nos grandes industries agricoles. Si le blé donne en effet un nombre de journées de travail élevé, cette quantité de travail n'accroît notablement par l'emploi de la méthode intensive.

M. Viger s'occupe ensuite de la question du bétail. Il estime que les précautions actuelles en cas d'épizoties chez nos voisins, protègent suffisamment nos troupeaux. Pour la contagion à l'intérieur, le ministre se déclare partisan de trancher la question par une loi nouvelle, tempérée par les réserves qui s'imposent ; il faudra s'inspirer de cette formule :

Provoquer la déclaration et non inciter à la dissimulation. Quant à l'emploi de la tuberculine, il est indispensable qu'il soit garanti par l'avis motivé d'un corps scientifique dont l'autorité soit invoquée et la consultation provoquée par le gouvernement, dans tous les cas qui intéressent l'hygiène publique.

En terminant, M. Viger, parlant au nom du gouvernement comme au sien, déclare :

Nous voulons marcher dans la voie du progrès avec continuité, en recherchant dans notre système fiscal les transformations qu'il est possible d'opérer, sans porter atteinte à ce crédit de la France dont M. le ministre des finances a le soin constant de ménager la puissance qui constitue comme une garantie suprême de la force du pays. Mais le gouvernement, dans les réformes d'impôt, n'aura garde d'oublier, et en a déjà donné des preuves, la part qui revient à l'agriculture.

Les œuvres de solidarité sociale qui s'imposent au monde moderne sont liées dans une nation agricole comme la nôtre, à la prospérité de la culture du sol, source principale de richesse pour la France.

La République ne saurait s'avancer avec sécurité vers un avenir meilleur, sans l'appui de nos travailleurs agricoles.

Aussi vous pouvez compter avec confiance sur notre dévouement à cette démocratie rurale dont nous défendrons avec ardeur les intérêts, qui se tiennent si étroitement à ceux de la patrie elle-même.

On procède ensuite à la distribution des récompenses.

Liste des récompenses

Enseignement. — Médaille de vermeil, M. Ch. Rigoreau, cultivateur à St-Souplet ; Santin à Fretin — médaille en argent : M. Ch. Avronsart, cultivateur, à Templeuve-en-Weppes ; Lansoy à Cysoing ; Riche, pin, à Courrières.

Médaille de bronze à : Capoint, à Gravelines. Dolaporiez à Bourgogne, Desmarq, à Marchin. Lagache à Marquette-lez-Lille ; Lenoy à Wallers.

Mérite agricole. — MM. Linsard, Alphonse, agriculteur à Noyelles ; Camus Charles, directeur de la sucrerie centrale d'Escaudœuvres : Paul Caillerot, agriculteur à Vinely ; Arsène Wemaere, agriculteur à Aspetre ; Cappel ; Mme Ve Bulteau, cultivatrice à Pont-à-Marcq.

* * *

Au moment où le nom de Mme Bulteau est prononcé, des applaudissements éclatent de tous les points de la salle.

Le ministre donne l'accolade à Mme Bulteau.

A ce moment, M. Laurent-Monchon, *président* de l'Association du Mérite agricole, s'avance vers le ministre et le salue et prononce une courte allocution dont voici la teneur :

Madame,

Comme président de l'association du mérite agricole, je viens vous féliciter au nom de mes collègues de la haute distinction que vous venez d'obtenir. Vous êtes la première dans notre département du Nord, espérons que cela ne s'arrêtera pas là, car le ministre en vous récompensant, savait que les bons cœurs d'une femme dans une ferme, en font la prospérité.

Un joli embrassement a mis fin à cette allocution.

Sont également nommés chevaliers du Mérite agricole : Pierre Bouchard, cultivateur à Lecelles ; Séraphin Maquelier, cultivateur et maire à Aix ; Alphonse Dordain, cultivateur à Auberchicourt-au-Bac ; Georges Richart, médecin de la Chambre de commerce de Roubaix.

Médailles d'honneur. — Louis Brunsain, ouvrier de ferme à Wambrechies — Henri Sagaard, valet de ferme à Villers-en-Cauchies — Charles Hénot, ouvrier agricole à Chérisy — Martin Declerck, ouvrier à Bayenghem — Ferdinand Blas, ouvrier à Saint-Python — Pierre Minet, ouvrier à Sainte-Marie — Romain Lemaire, ouvrier à Saulzoir — Charles Place à Mastaing — Jean-Baptiste Belverne à Wavrechain — Charles Legrand de Lille.

* * *

Il est 6 heures quand la cérémonie prend fin.

Incident au Théâtre

Il s'est produit au théâtre, au moment de l'entrée du ministre un incident qu'il convient de relater.

Plusieurs députés et sénateurs, perchés dans des loges de galerie, vinrent réclamer — ce qui était assez naturel — une place dans la salle.

On leur répondit qu'il n'y avait plus de place.

M. le Préfet du Nord intervint et après lui le ministre pour que les membres du Parlement aient leur l'estrade, la place à laquelle ils avaient droit.

Toutes ces requêtes furent inutiles. On répondit invariablement : « Il n'y a pas de places. »

Les députés et sénateurs surpris de cet accueil se retirèrent aussitôt.

Plusieurs d'entre-eux décidèrent même de ne pas assister au banquet s'étonnant qu'une ville qui les avait invités leur ait fait un aussi fâcheux accueil.

LE BANQUET

Un banquet de 300 couverts était dressé dans la salle des Fêtes.

A la table d'honneur, prenaient place les sénateurs, députés, M. le préfet du Nord, le sous-préfet de Douai, le secrétaire général de la préfecture, le général Reibell, M. Davaine, M. Dubat, chef du cabinet du Ministre, M. Giroud, maire de Douai qui est placé à la gauche du ministre, etc.

Les Membres du Conseil général sont placés tous à une table spéciale, près de la table d'honneur.

M. le préfet du Nord

Au dessert, M. le Préfet du Nord ouvre la série des toasts par une allocution fort élégamment tournée.

Il termine en portant un toast au Président de la République.

DISCOURS DE M. SCULFORT

M. Sculfort, vice-président du Conseil général, prononce un toast plein de substantiel quelque court et qui provoque des applaudissements chaleureux.

C'est ensuite, M. Girard, maire de Douai, qui prend la parole :

DISCOURS DE M. GIROUD
Maire de Douai

M. le maire de Douai souhaite le ministre, le conseil général et le préfet du Nord d'avoir érigé aux portes de Douai l'école qui vient d'être inaugurée.

C'est une sorte de réparation du dommage qui avait été causé à cette cité par le transfert des Facultés à Lille.

Nous attendons, dit M. Giroud, du rayonnement de nos deux écoles celle des industries agricoles et celle de l'agriculture, une amélioration progressive dans la situation économique, productive, morale de nos campagnes.

En terminant, M. le Maire de Douai lève son verre en l'honneur du ministre et fait des vœux pour la prospérité des campagnes par l'agriculture qui assure également la prospérité de la République (vifs applaudissements.)

La parole est ensuite à M. Hayez.

DISCOURS DE M. HAYEZ

M. Hayez se félicite d'avoir pour la deuxième fois depuis qu'il est député à souhaiter la bienvenue à M. Viger. Le retour de ce dernier au ministère a été accueilli avec joie par les populations agricoles de la région qui ne sont pas oublieuses des services rendus.

Tous les agriculteurs de France, continue M. Hayez, désirent vous voir conserver longtemps un poste que vous occupez si dignement pour le plus grand bien de leur juste cause.

L'honorable député recommande particulièrement à la bienveillance du ministre le projet de loi sur les boissons, actuellement au Sénat.

Le surtaxe sur l'alcool pesant trop lourdement sur nos départements du Nord de la France. D'autre part, si le tarif concernant la vinaigrerie d'alcool était mis en vigueur, ce serait la ruine de cette industrie.

M. Hayez attaque ensuite vigoureusement le privilège des bouilleurs de cru et demande à M. Viger de faire tous ses efforts pour empêcher ce privilège d'être rétabli.

Le député de Douai réclame toute la sollicitude du gouvernement pour l'école des industries agricoles qui a besoin de se développer et pour les élèves qui ne jouissent pas encore du privilège concédé en matière de service militaire à des établissements similaires.

En terminant M. Hayez boit, aux applaudissements, à la santé de M. Viger et à la prospérité de la République.

RÉPONSE DU MINISTRE

M. Viger remercie successivement tous les orateurs qui ont pris la parole.

Il félicite particulièrement M. Vel-Durand, préfet du Nord et lui affirme que le gouvernement a pleine confiance en lui, car on a pu depuis longtemps apprécier la sagesse de son administration et l'intérêt particulier qu'il porte au monde de l'agriculture.

Le ministre après avoir répondu à diverses questions qui lui avaient été posées, se rassied, mais c'est pour se relever presqu'aussitôt, il est l'heure de se diriger vers la gare ; le train de Paris serait assez impertinent pour ne point l'attendre.

ALLOCUTION DE M. DAVAINE

Après une courte allocution de M. Davaine, remerciant la ville de Douai de l'hospitalité si cordiale qu'elle offre aujourd'hui à la Société des agriculteurs du Nord, le cortège officiel quitte la table d'honneur et se rend à la gare.

Le ministre est rentré à Paris par le train quittant Douai à 7 h. 42 et arrivant à 11 h. 15 dans la capitale.

* * *

En résumé, brillante fête et heureuse journée pour l'agriculture et pour la République.

E. L.-B.

L'abondance des matières nous fait ajourner à demain la chronique de la Semaine de notre collaborateur M. Lagrilière-Beauclerc.

Echos et Nouvelles

A Poussan (Hérault), un propriétaire a fait une découverte remarquable. Il a pu se procurer un cep de vigne était en pleine floraison, ce qui, à cette époque, est très rare.

* * *

Les fameux canards de Blanc ont été photographiés par Lowel, célèbre astronome américain. Ces photographies ont été obtenues à une altitude de 2,200 mètres.

* * *

Un habitant de Motta-Visconta, nommé Amélio, vient de se suicider pour échapper aux remords qui sont étaient en lui. Il avait adressé une lettre d'avoir été l'instigateur de l'assassinat du président Carnot.

* * *

Les danseurs ont été conduits au premier bal de l'Opéra par 1100 voitures, qui ont déposé sur le perron de l'Opéra la foule bigarrée et luxueuse des danseurs de bal masqué.

* * *

Exagération anglaise. Il paraît que samedi soir, au Daily's théâtre de Londres on a interrompu la représentation pour permettre au jeune pianiste de chanter une chanson patriotique dont voici le refrain :

Bas les patins, Allemagne ! Bas les patins, vous !
Krüger en vaste et l'empereur pendu.
Mais le monde entier répond avec force ;
Que toujours rogne l'Angleterre !
« Le monde entier », dont l'enfants est en train de se faire casser l'Angleterre, ne pensait pas du précédement de cet avis.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Montdidier, 19 janvier. — Voici les résultats de l'élection législative qui a eu lieu aujourd'hui pour remplacer M. Ernest Leroy, décédé.

Inscrits : 15,500
Votants : 15,228

Ont obtenu :	
MM. Klotz, républicain rad.	5,969 voix
Bénard, républicain rad.	4,487
Mathiot, républicain mod.	2,803
Nicouillant, monarchiste	1,767
Voix perdues	33

Ballottage.

La mort de M. Floquet

Paris, 19 janvier. — Le corps de M. Floquet, toujours revêtu de l'habit noir traversé de la charge de sénateur, a été placé dans une triple bière de chêne, sapin et plomb garnie de satinette à l'intérieur.

Sur une plaque d'argent placée sur le couvercle du cercueil, se lit cette simple inscription : « Charles Floquet, 5 octobre 1828 — 18 janvier 1896 »

Le cercueil a été ensuite transporté et exposé dans le cabinet de travail du mort.

Ce cabinet est gardé dans le même état que lorsqu'il y a huit jours à peine, M. Floquet l'occupait.

Le cercueil a été recouvert d'un simple drap en velours noir sans étoiles.

Il n'y aura pas d'exposition publique du cercueil.

On a dû renoncer à faire un moulage de la face, mais M. Benner est venu prendre un croquis de l'ancien président de la Chambre sur son lit de mort.

Rentrée du général Duchesne

Paris, 19 janvier. — Le général Duchesne, après avoir remis le commandement des troupes au général Voyron quittera demain à Marseille pour arriver le 25 janvier à Majunga où il s'embarquera pour Marseille. Le général arrivera à Paris vers le 20 février.

L'anniversaire de Buzenval

Paris, 19 janvier. — L'on a fêté cette après-midi avec un éclat inaccoutumé — sans doute pour répondre aux manifestations d'outre-Rhin, — l'anniversaire de la bataille de Buzenval.

Toutes les troupes de la garnison ont défilé devant le monument de la Défense nationale à Courbevoie. Plusieurs discours ont été prononcés notamment par le président du conseil municipal de Paris, qui a célébré le relèvement de la France.

EXPLOSION DE DYNAMITE
à l'Arsenal de Brest

Brest, 19 janvier. — Une formidable explosion de dynamite s'est produite cet après-midi à l'arsenal, dans un chantier de démolitions de rochers.

Un ouvrier, négligeant de vider complètement un seau où il avait mis des cartouches de dynamite, a commis l'imprudence de placer ce seau sur le feu de la forge. Il en est résulté une explosion s'est produite qui a blessé grièvement plusieurs ouvriers. Les malheureux se tordaient en des souffrances atroces et en poussant des cris déchirants.

On redoute une issue fatale. Le déblaiement a lieu sous les ordres d'un officier de marine.

L'affaire
LEBAUDY

M. F. Xau

Un entrefilet de la *Libre Parole* contenant cette phrase : « Xau qui, actuellement, n'a pas eu à se plaindre d'avoir rencontré Lebaudy au sa route, et qui, sans une intervention auguste aurait eu, peut-être, à souffrir des rigueurs de M. Mayer. »

M. Fernand Xau répond à cet entrefilet en racontant en détails, dans le *Soir*, l'histoire de ses relations avec M. Max Lebaudy :

Puisqu'enfin je suis nommé — ce qui me permet de répondre — je vais m'expliquer nettement sans passion, sans fois pour toutes.

J'ai connu mon ami Max — une seule — avec M. Max Lebaudy, et, dès le début, les journaux l'ont annoncé. Il est vrai que cette affaire n'est pas une affaire ordinaire entre M. Max Lebaudy et moi. Elle a été faite au grand jour, par devant notaire. C'est l'acquisition du *Soir*. La Libre-parole a été publiquement échangée entre M. Max Lebaudy et moi établit clairement qu'il ne fut jamais mis de condition à cette vente.

M. Max Lebaudy était, d'ailleurs, depuis quelques temps déjà — et sans que j'en eusse connaissance — commanditaire du *Soir*. Il y avait mis vingt-cinq mille francs. Il résolut de l'acheter et pensa à moi pour le diriger. Nous nous connaissions de longue date. Il était venu bien souvent chez moi et il fréquentait assez souvent et dont j'ai la direction : le *Journal*.

La nouvelle Société du *Soir*, formée au capital de cent mille francs, porté ensuite à deux cent mille francs, entièrement versés, fut constituée dans ces bas.

Les statuts furent reçus par M. Boudenot, notaire à Paris. J'argent fut versé chez lui, et le prix d'acquisition du *Soir*, soit 50,000 francs, versé directement avec l'ancienne société en liquidation.

J'ajoute que la société du journal le *Soir* est faite sans apports en nature de ce journal. Le prix de vente qui a été stipulé est de quatre-vingt-dix-neuf mille francs. Ce sont, en résumé, les seuls apports.

Oui, voilà vraiment la seule affaire que j'aie faite avec M. Max Lebaudy, dont j'ai été l'ami, mais dont je n'ai jamais été le commensal, ni le de qui je n'ai jamais pris le pain et le sel. Je ne l'ai jamais fréquenté, et je n'ai jamais été l'obligé — ce qui me permet d'écrire aujourd'hui, dans *Le Soir*, ce qui suit :

Non, non, non, M. Max Lebaudy n'a nommé à mon profit à la Légion d'honneur, ou en Bourse, le 14 juillet dernier.

Il n'a fait avec moins les dépenses et tous les dîner